

Le samedi 4 Février 2023 à 17h - Au pôle nautique de Carteret

Les membres du **YCBC** sont invités à se réunir en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** le **samedi 4 février 2023 au pôle nautique** de Carteret.

Ordre du jour :

- rapport moral par le Président
- rapport d'activité
- rapport financier
- votes et quitus
- élection au Conseil d'Administration
- activités envisagées pour 2023
- questions diverses.

Rappels très importants :

- ne peuvent prendre part aux votes que les adhérents à jour de leur **cotisation 2022**.
- Le CA proposera à l'AGO de voter une réduction des cotisations. **Merci de ne pas régler votre cotisation 2023 avant le vote de cette proposition en AGO**
- le vote par correspondance n'est pas admis mais il est possible de voter par procuration.
- plusieurs postes d'administrateurs sont à pourvoir.

A l'issue de cette AGO, un **apéritif** sera offert par le Club au Pôle Nautique

Bien amicalement,

Gilbert Chodorge
Président

Pouvoir

Je, soussigné(e) Monsieur, Madame, membre du YCBC et à jour de la cotisation 2022, donne pouvoir à Monsieur, Madame....., également membre du YCBC et à jour de la cotisation 2022 à fin de me représenter à l'assemblée générale du 4 février 2023 et de voter en mon lieu et place sur les décisions de l'AGO.

Fait àle,

Bon pour pouvoir (manuscrit)

Signature :

Nota : Pouvoirs limités à trois par mandataire ; en cas de doute, laisser le nom de celui-ci en blanc.
Pouvoir à adresser au secrétariat du YC quai Barbey d'Aurevilly 50270 Barneville-Carteret.
Ou par mail à : contact@ycbc.fr

Nota : Veuillez tenir compte des délais postaux !